

Structure 2015-2017

Le Comité de facilitation (CF) est composé de 5 à 9 représentants issus d'organisations internationales/mondiales et de processus régionaux, selon un équilibre entre les secteurs, les genres et les régions. Il a le mandat politique d'organiser la communication interne, de préparer les réunions, de contrôler et d'assurer le suivi de l'affectation des fonds, de faciliter le processus du CIP, d'initier (si nécessaire), de coordonner et d'assurer le suivi des groupes de travail, ainsi que d'assumer des responsabilités officielles. Le Comité de facilitation est responsable vis-à-vis de la réunion générale. Il est soutenu, dans les fonctions mentionnées précédemment, par un Groupe de support (GS), composé d'un(e) représentant(e) de chaque organisation participant au CIP au niveau international non représentée au CF et d'un(e) représentant(e) de chaque processus régional non représenté au CF.

Le Secrétariat peut être partagé par les différentes régions suivant les décisions prises par la réunion générale. Il s'agit d'une structure opérationnelle mandatée pour faciliter la communication, via le site Internet et la liste de diffusion, entre autres, et pour jouer un rôle administratif pour toutes les questions financières liées à la réunion générale, à la mobilisation des ressources, au soutien des groupes de travail, etc. Le Secrétariat prépare la réunion générale annuelle du CIP.

Une organisation basée à Rome a la responsabilité de faciliter les relations régulières avec les agences de l'ONU basées à Rome, en assurant une communication continue avec le Comité de facilitation et en rendant compte à ce dernier.

Les Groupes de travail du CIP

Les Groupes de travail du CIP sont approuvés par la réunion générale. Ils disposent de la légitimité pour opérer avec le plein soutien de l'ensemble des organisations du CIP sur un thème prioritaire spécifique. Les Groupes de travail sont des structures ouvertes et flexibles, constituées de manière ad-hoc, fonctionnant selon une méthodologie de travail ouverte. Ils doivent être dirigés par des mouvements sociaux (au moins 2 organisations différentes membres du CIP, toutes les organisations étant invitées à participer activement) et doivent encourager la participation des femmes et des jeunes. Les Groupes de travail doivent travailler en coordination avec le Comité de 1 Les ONG concernées sont : Amis de la Terre International, FIAN, ICSF, Crocevia facilitation. Ils doivent disposer d'une autonomie financière, être sous le contrôle du Comité de facilitation et contribuer au fonctionnement général du Secrétariat. Les Groupes de travail doivent rendre compte à la réunion générale. Un partage régulier d'informations doit être établi entre les régions et les organisations et au sein du Comité de facilitation. Chaque Groupe de travail sélectionne une ONG d'appui pour faciliter la mise en œuvre quotidienne du plan de travail. Par ailleurs, d'autres ONG peuvent appuyer les travaux du Groupe de travail. Le Groupe de travail peut aussi être ouvert à d'autres organisations non membres du CIP, sur décision du Comité de facilitation, après ratification de la réunion générale. Ces Groupes de travail porteront le nom de « GT CIP Plus ».

Groupe IPC4CSM

Le Groupe IPC4CSM a été établi afin de renforcer la coordination des travaux en lien avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et de contribuer à ces derniers par le biais de la participation active du Mécanisme de la société civile (MSC). Tous les anciens et nouveaux membres du CC (Comité de coordination) du MSC peuvent prendre part à ce groupe. Ce groupe est coordonné avec le Comité de facilitation ; il peut sélectionner une ONG d'appui.

Réunion générale

La réunion générale se tient tous les deux ans et représente l'espace où les organisations régionales et internationales et les représentants des processus régionaux mettent à jour le plan de travail et s'accordent sur les lignes politiques développées autour de la souveraineté alimentaire. Lors de la réunion, les actions et les résultats du Comité de facilitation, du Secrétariat et des Groupes de travail sont évalués. Toutes les organisations régionales et internationales et les représentants de l'ensemble des processus régionaux participent à la réunion régionale ; les ONG invitées n'y participent qu'en tant qu'observateurs.

La réunion générale est tenue d'élaborer un plan de travail avec toutes les organisations participantes.

Processus régionaux

Le CIP établit des processus régionaux dans l'ensemble des continents. Le processus régional du CIP doit suivre les principes généraux et les lignes d'action accordés lors des réunions générales. Les organisations régionales et l'ensemble des formations (branches) régionales des organisations internationales organisent la mise en place d'une structure de coordination de l'ensemble des différentes organisations au niveau régional. Les processus régionaux définissent les priorités régionales et facilitent également la pleine participation des organisations régionales au GT du CIP, ainsi que la participation à l'ensemble des processus régionaux institutionnel où est impliqué le CIP.

Mise en place du Secrétariat 2015/2107

Le Secrétariat est partagé entre le Secrétariat de Rome et le Secrétariat régional, qui sera mis en place dans les différentes régions sur la base du processus régional actuel. Le Secrétariat basé à Rome sera opéré par Crocevia et le bureau de LVC à Rome.

Relations avec les agences basées à Rome

La réunion générale a décidé que Crocevia est l'organisation basée à Rome qui se voit conférer la responsabilité de faciliter les relations avec les agences basées à Rome de façon régulière.

Désignation du Comité de facilitation et du Groupe de soutien

Comité de facilitation

Pour les organisations internationales, les membres DÉSIGNÉS sont :

LVC: Javier Sanchez

WFF: Cairo Laguna

CITI: Taina Headman

HIC: Kuria Gathuru

Pour les processus régionaux, les membres désignés sont :

Amérique latine : Maria Noel Salgado (MAELA/Alianza)

Afrique : Naseegh Jaffer (WFFP)

Asie : Lalji Desai (WAMIP)

Groupe de soutien du Comité de facilitation

Organisations internationales

WFFP : Naseegh Jaffer

FIMARC : George Dixon

MIJARC : Claire Quintin

MMF : Elizabeth Maria Cardoso

WAMIP : Secretariat

Urgenci : Judith Hitchman

Processus régional

Océanie : Tammi Earline Jonas

Amérique du Nord : Naim Kenyatta

Europe : Jyoti Fernandez